



Quel contrat de mariage me conseillerez-vous ?

Par **annelise**, le **05/03/2008** à **15:11**

bonjour,

je vais me marier dans 2 mois. je me pose la question pour le contrat de mariage. merci de me donner votre conseil. voici ma situation :

nous n'avons pas de biens sauf moi qui est touché une somme de mon grand-père. mon futur mari ne risque pas d'hériter de grand chose vu que ses parents n'ont rien. de mon côté, j'aurai sans doute un peu d'immobilier de la part de mes parents (à partager avec mes 2 frères) j'estime que la communauté des biens réduites aux acquêts serait parfaite mais peut-être que je ne vois pas assez loin...

merci de vos éclaircissements.

cordialement